

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE Lundi 19 octobre 2020 - Gymnase Anatole France

43 habitants présents

Conseil de quartier : Frédérique GROLIER, Animatrice, Laurent ALBINA, Animateur suppléant, et les membres du Conseil de quartier,

Élué : Christèle MORIN, Adjointe au Maire chargée de la Démocratie Locale, de la Proximité, de la Propreté, de la Salubrité, des Espaces Verts,

Services Municipaux : Franck CONTI, Directeur Général Adjoint des Services à la Population, de la Proximité et de la Citoyenneté,
Aurélienne GENNATAS, Agent Proximité, Citoyenneté,
Yannick TACHET, Directeur Aménagement Urbain et Voirie.

En ouverture de séance, l'animatrice de quartier remercie les habitants de leur participation à ce rendez-vous citoyen et présente l'ordre du jour de la réunion :

- avancement des travaux du boulevard Pouzet et des réflexions de la commission Gambetta,
- présentation du projet concernant l'îlot de l'ancien centre de gérontologie « Les Fleurs »,
- point sur les dossiers en cours du Conseil de quartier,
- questions des habitants et échanges avec les élus.

1. Avancement des travaux du boulevard Édouard Pouzet et des réflexions de la commission Gambetta :

L'animatrice de quartier rappelle qu'une commission de travail concernant l'avenir de l'avenue **Gambetta**, a été mise en place par la Ville en 2019, sur sollicitation du Conseil de quartier. Elle est composée d'élus, de techniciens et de représentants des Conseils de quartiers (Champlain - Anatole France et Chante-Alouette), du Conseil des Sages et des commerçants. Les problématiques de cet axe majeur de circulation ont été identifiées : vitesse excessive des automobilistes à certaines heures, vélos sur les trottoirs, état des trottoirs, baisse d'attractivité pour les commerces, etc. Le Conseil de quartier déplore également une augmentation des incivilités (tags, dépôts de poubelles en dehors des jours et heures de collecte...) et un manque d'animation dans cette rue. Autrefois, la brocante annuelle était organisée par une association de commerçants de l'avenue Gambetta, et les bénéfices étaient utilisés pour développer d'autres temps d'animation et de convivialité dans le quartier.

Christèle MORIN précise que le travail de la commission Gambetta se poursuivra au premier trimestre 2021, lorsque les Conseils de quartiers et le Conseil des Sages auront été recomposés et que des représentants des commerçants supplémentaires se seront portés volontaires.

Concernant l'avancement des travaux de rénovation du **boulevard Pouzet**, Christèle MORIN présente le calendrier prévisionnel des prochaines phases de reprises des réseaux d'eaux usées et potable, d'enfouissement des réseaux aériens et d'aménagement de la voirie. La municipalité, sous réserve des votes des prochains budgets, souhaite réaliser l'intégralité du boulevard en cinq tranches de travaux. La première allant jusqu'à la rue Morchain, est achevée. La seconde, jusqu'à la rue Baudin, sera terminée en 2021. Pour les trois phases restantes, les chantiers se succéderont jusqu'en 2024. La commission Pouzet, composée d'élus, de techniciens et de représentants des Conseils de quartiers (Champlain - Anatole France et Chante-Alouette) et du Conseil des Sages, continuera de suivre l'avancement des travaux. Les riverains des tronçons concernés par les chantiers, seront conviés au fur et à mesure, à des réunions publiques d'informations concernant les travaux de leur tronçon. Ainsi, les riverains du boulevard, habitant entre les rues Morchain et Baudin, seront prochainement conviés à une réunion publique.

2. Projet de restructuration de l'îlot de l'ancien centre de gérontologie « Les Fleurs » :

A la demande du Conseil de quartier, Christèle MORIN présente les grandes lignes du projet privé de restructuration qui concerne une grande partie de l'îlot de l'ancien centre de gérontologie. Le projet « Les Demoiselles » comporte trois volets :

- la restructuration de l'ancien bâtiment du centre de gérontologie en logements (78 appartements du T1 au T5), avec places de stationnement (63 aériennes et 52 souterraines),
- la requalification et l'agrandissement de l'ancien bâtiment de la Maison d'Accueil Spécialisée, pour en faire une résidence senior (108 logements du T1bis au T3 et 45 places de stationnement),
- la construction rue du 14 Juillet, de 6 maisons individuelles (avec jardins et 12 places de stationnement), d'un local commercial (avec 4 places de stationnement pour la clientèle) et d'un logement de fonction (T2, avec 2 places de stationnement) ; et la réhabilitation de la maison située au 95 rue du 14 Juillet (avec 2 places de stationnement). Le commerce devrait a priori être occupé par la pharmacie du 14 juillet.

3. Dossiers en cours du Conseil de quartier :

L'animatrice rappelle que le **déploiement de la fibre** par l'entreprise Orange, est toujours en cours dans le quartier. Il est possible de connaître l'éligibilité de son domicile à la fibre sur : <https://www.ville-rochefort.fr/testez-votre-eligibilite-la-fibre>. Toutefois, le Conseil de quartier déplore que l'entreprise ne communique pas un calendrier prévisionnel du déploiement, plus précis.

Concernant la **rue Voltaire**, le Conseil de quartier souhaite à nouveau mettre l'accent sur la dangerosité de la circulation automobile entre la rue Renan et l'avenue Diéras. La limitation à 30 km/h et les priorités à droite, ne sont pas respectées. De plus, un problème de visibilité persiste au carrefour des rues Renan et Voltaire, notamment lorsque le stationnement s'effectue du côté pair de la rue Voltaire. L'animatrice demande que soient étudiés différentes possibilités en terme d'aménagements, de préventions et/ou de sanctions (radar pédagogique, marquage au sol zone 30, plateau ralentisseur, chicanes, stationnements figés, etc).

L'animatrice de quartier rappelle qu'un projet de création d'une **maison de santé** est en cours dans les locaux de l'ancienne crèche, rue Champlain. Christèle MORIN confirme que ce projet privé devrait permettre d'accueillir dans un même lieu une quinzaine de professionnels de santé libéraux (médecins généralistes, infirmières, nutritionniste, etc). Les locaux vont être réhabilités par la Ville et loués aux praticiens. Le permis de construire devrait être déposé prochainement. La durée des travaux et l'installation des professionnels, laisse espérer une ouverture de la maison de santé à l'automne 2021. Un habitant demande si des places de parking sont prévues dans le projet ? Christèle MORIN confirme que des places seront aménagées dans l'enceinte de l'établissement, à destination des professionnels de santé. La clientèle stationnera sur l'espace public.

Plusieurs participants, inquiets du manque de médecins généralistes, souhaitent savoir si de nouveaux médecins intégreront l'équipement. Christèle MORIN explique que le projet est porté par des praticiens exerçant déjà à Rochefort, mais qu'il est conçu pour encourager l'installation de nouveaux professionnels de santé. De plus, d'autres initiatives sont prises à l'échelle de l'agglomération pour attirer de nouveaux médecins, dont un projet de centre de santé.

4. Questions diverses :

Une cycliste demande le décalage des coussins berlinois, **avenue du Bois d'Amourette**, qui gêne le passage des vélos. Yannick TACHET explique qu'ils doivent être impérativement positionnés en milieu de voie, pour permettre un bon franchissement par les véhicules.

Une riveraine de la **rue du 14 Juillet** demande qu'elle soit interdite aux poids lourds, qui n'ont pas la place d'y manœuvrer. Yannick TACHET rappelle qu'une telle interdiction s'applique aux poids lourds en transit, mais que la circulation de desserte reste autorisée.

Un habitant demande un rappel des heures et jours auxquels l'**alternat du stationnement bi-mensuel** doit être réalisé, car la situation est chaotique dans sa rue. Ne pourrait-il pas simplement être supprimé ? Christèle MORIN précise qu'il doit être effectué le 15 et le dernier jour du mois, entre



20h30 et 21h. L'animateur de quartier propose que ce sujet du stationnement alterné soit étudié par le Conseil de quartier.

Une personne de la **rue Lapérouse** signale un manque de ligne de bus directe permettant de rejoindre le centre-ville. Les usagers sont obligés de faire un changement à la gare SNCF.

Plusieurs participants signalent des problèmes de vitesse, de vélos sur les trottoirs et de piétons traversant n'importe où, dans les **rues du Docteur Baril, des Frères Jamain, du Breuil et l'avenue Gambetta**. Christèle MORIN rappelle les bénéfices apportés par la zone 30. Elle précise que les piétons y sont autorisés à traverser en tout point de la chaussée. Néanmoins, les aménagements urbains ne peuvent empêcher les comportements incivils de certains usagers de la route.

Un habitant de la **rue Isabelle Levallois** fait part d'un manque de visibilité pour les véhicules rejoignant la rue des Frères Jamain.

Pour conclure, Christèle MORIN remercie les conseillers de quartiers et les animateurs pour leur investissement au sein du Conseil de quartier depuis 2015. Elle indique que suite aux élections municipales, la Ville procède au **renouvellement de l'ensemble des Conseils de quartiers**. Ces instances consultatives rassemblent des Rochefortais, âgés de 16 ans minimum, qui souhaitent s'impliquer dans la vie de leur quartier, dans l'évolution de leur ville, en faveur de l'intérêt général.

Les Rochefortais souhaitant devenir membre de leur Conseil de quartier ont jusqu'au 31 décembre 2020 pour faire acte de candidature !

Pour plus d'informations sur le fonctionnement des Conseils de quartiers (charte disponible en ligne) et pour faire acte de candidature <https://www.ville-rochefort.fr/conseils-de-quartiers> ou Service Citoyenneté et Proximité au 05 46 82 66 74.

Contactez votre Conseil de quartier Champlain - Anatole France :
champlain.anatolefrance.17300@gmail.com

Pour toute demande individuelle concernant votre quartier,
le Service Proximité de la Mairie est à votre écoute au 05 46 82 65 65.

La prochaine réunion publique du Conseil de quartier aura lieu en mars-avril 2021,
à la salle Polyvalente Anatole France (69 ter rue Anatole France).

